

—Jeudi, le 20 juillet, à l'occasion de la clôture d'une retraite prêchée par le R. P. Eustache, franciscain, une cérémonie de vêture et de profession religieuse, eut lieu, à Beauce-Jonction, dans la chapelle du Couvent des Sœurs de St-François d'Assise.

Elle fut présidée par Monsieur le Chanoine Gagné, supérieur de la communauté, en présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Ont revêtu le saint habit : Mlle Germaine Fiset, de St-Roch de Québec, en religion, Sr Marie St-Anselme ; Mlle Emma Routhier, de Thetford-Mines, en religion Sr Marie St-Charles ; Mlle Marie-Ange Gagné, de St-Joseph (Beauce), en religion Sr Marie Ste-Perpétue ; Mlle Marie-Anne Morin, de St-Joseph (Beauce), en religion Sr Marie Ste-Philomène.

Ont renouvelé leurs vœux : Sr Marie-Aimée du Sacré-Cœur (Mlle Valéda Doyon, de l'Enfant-Jésus) ; Sr Marie St-Bernard (Mlle Fédélise Fournier, de St-Bernard, Dorchester ; Sr Marie Ste-Candide, (Mlle Blanche Lemay, de Ste-Croix, Lotbinière) ; Sr Marie-Thérèse de l'Enfant-Jésus (Mlle Béatrix Asselin, de l'Enfant-Jésus) ; Sr Marie du St-Sacrement, (Mlle Marie-Rose Savard, de St-Joseph, Beauce) ; Sr Marie-Rosalie (Mlle Annette Lefebvre, de Montréal) ; Sr Marie de l'Assomption (Mlle Armosa Maheu, de St-Joseph, Beauce).

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Eustache, prédicateur de la retraite, qui démontra l'austérité et la grandeur du sacrifice que les jeunes épouses du Christ accomplissent en se donnant, pour la vie, au Divin Epoux.

Ordinations.—Dimanche, le 22 juillet, Son Eminence le Cardinal Bégin a conféré les ordres mineurs et le sous-diaconat à plusieurs ecclésiastiques.

Les ordres mineurs à MM. les abbés Emile Audet, Ovilda Guay, Emile Laplante, Léon Lessard.

Le sous-diaconat à MM. les abbés Joseph Ulric Couture, Joseph Edouard Humphrey, Eugène Michaud, Joseph E. Bouchard, Louis-Henri Pâquet, Adélard Gagnon, Georges Philippon, Thomas Richard, Antonio Picher, Eusèbe Labbé.

Son Eminence le Cardinal était assisté de MM. les abbés Célestin Lemieux et Placide Gagnon. M. le chanoine Laberge dirigeait les cérémonies.

Lundi, Son Eminence a conféré le diaconat aux sous-diacres de la veille.

Bénédiction d'une chapelle mortuaire.—Dimanche, le 22 juillet, S. G. Mgr Roy, archevêque de Seleucie, a béni solennellement une belle chapelle mortuaire, récemment érigée dans le cimetière de la paroisse de St-Raymond.